

Le Conseil prend acte des dernières déclarations de SMABTP

Le Conseil d'administration de la Société de la Tour Eiffel (Paris: EIFF), réuni le 7 avril 2014, a pris connaissance du communiqué de SMABTP en date du 2 avril 2014, dans lequel SMABTP indique envisager le dépôt d'une offre publique en surenchère d'environ 10% sur le prix de son offre initiale proposée en numéraire. Le Conseil prend note de la contrainte stipulée par SMABTP, pour qui cette surenchère ne pourrait avoir lieu que dans le cadre d'un calendrier proche de celui donné à titre indicatif dans la note d'information visée par l'AMF le 4 mars 2014.

Le Conseil prend également note que SMABTP confirme son intention de maintenir le régime fiscal de SIIC applicable à la Société à condition que sa détention soit, à l'issue de l'offre, inférieure à 67% du capital et des droits de vote de la Société. Le Conseil étudiera plus en détails les conséquences des intentions de SMABTP relativement au statut SIIC de la Société lors d'une prochaine réunion appelée à rendre un avis motivé sur l'offre publique en surenchère, lorsque celle-ci sera déposée.

Il est rappelé que le Conseil d'administration de la Société de la Tour Eiffel avait considéré, à l'unanimité, dans son avis motivé publié le 20 février 2014 que l'offre de SMABTP était, sous certaines réserves, conforme à l'intérêt de la Société et de ses salariés. Le Conseil d'administration avait en outre estimé que le prix de 48,0 € par action proposé par la SMABTP ne reflétait pas suffisamment la valeur intrinsèque de la Société, tout en constatant que l'offre représentait une opportunité pour les actionnaires qui souhaiteraient bénéficier d'une liquidité immédiate et intégrale de leur participation.

Au regard des dernières déclarations de SMABTP, le Conseil d'administration estime qu'une augmentation du prix proposé serait dans l'intérêt des actionnaires et il étudiera dans les plus brefs délais l'offre en surenchère dès qu'elle sera en mesure d'être concrétisée et le prix d'offre en surenchère connu.

Enfin, le Conseil d'administration espère que les conditions seront réunies dans un futur proche afin de permettre à la Société d'avoir un actionnariat stabilisé pour poursuivre son développement engagé.

A propos de la Société de la Tour Eiffel

Société d'Investissements Immobiliers Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, sa stratégie privilégie l'investissement dans des zones à fort potentiel et la fourniture d'immeubles neufs loués à des acteurs de premier plan. Son patrimoine au 31 décembre 2013 s'élève à 701 millions d'euros pour des actifs situés principalement en région parisienne.

Société de la Tour Eiffel est cotée sur NYSE Euronext Paris (compartiment B) - Code ISIN : 0000036816 - Reuters : TEIF.PA - Bloomberg : EIFF.FP - Membre des indices IEIF Foncières, IEIF Immobilier France

Contact Presse

Jean-Philippe MOCCI

Capmot

Tél : +33 (0)1 71 16 19 13/+33 (0)6 71 91 18 83

jpmocci@capmot.com

www.societetoureiffel.com